



Thuyas plantes en limite de propriete et haut de 10 metres

Par **titine1**, le **28/04/2016** à **17:56**

Bonjour

ma voisine a des thuyas de plantes depuis longtemps lorsque que nous avons achetez la maison voisine elle nous a dit de couper se qui nous gêner (c'est une dame âgée et veuve) mon mari enlevai régulièrement ce qui passait chez nous cette dame et malade c'est son gendre qui vient faire du jardin chez elle nous lui avons demande l'année dernière de bien vouloir réduire la hauteur (rien ne pousse chez moi et j'ai toutes les déjections des oiseaux)la hauteur doit être de 10 mètres environ il nous répondu que les thuyas était la depuis longtemps que cela ne le gênait pas mais qu'il ferai quelque chose cette année hors il vient de passer le motoculteur donc il ne va rien faire j 'ai appeler la mairie la hauteur réglementaire est de 2 mètres
que faire pour qu'il coupe la hauteur de ses thuyas ?

Merci pour vos reponses

Coridalement